

TOURISME / MONTREAL

Présentoirs 2024-2025

Tarifs

	Saison été*	12 mois**
1 – Bureau d'information touristique (BIT) Vieux-Montréal	N/A	525 \$
2 – Centre d'information touristique (CIT) de Québec	250 \$	430 \$
3 – BIT Vieux Montréal + CIT de Québec	N/A	955 \$

* Saison été : Jusqu'au 31 octobre 2024

** Annuel : 15 mai 2024 au 14 mai 2025

*** Une majoration de 25% est applicable pour les organisations non-membres de Tourisme Montréal.

Procédures de réservation d'espace de présentoir

Veillez remplir la page intitulée « Réservation de présentoir », et la faire parvenir à Louis St-Jean à l'adresse courriel st-jean.louis@mtl.org cc – tdomenge@mtl.org

Une entente vous sera envoyée en fonction du nombre d'espace de présentoir réservé, et des lieux sélectionnés.

Une fois l'entente signée, vous pourrez faire parvenir vos documents aux différents endroits (voir liste ci-dessus).

Adresses des centres Infotouriste + BIT Vieux-Montréal

BIT Vieux-Montréal Ouvert à l'année M. François Morin (fmorin@mtl.org) 175, rue Notre-Dame Est Vieux-Montréal (Québec) H2Y 1C2	Centre Infotouriste de Québec Ouvert à l'année Monsieur Michel Côté 12, rue Ste-Anne Québec (Québec) G1R 3X2
--	--

Nombre de documents requis

500 documents par endroit pour le premier envoi, puis sur demande par la suite.

Règles imposées par Tourisme Québec

- Toute publication doit respecter la législation en matière de langue française. Les publications peuvent être en version française, anglaise ou bilingue. Pour les versions strictement anglaises, elles ne sont autorisées que si la version française est également distribuée et un espace supplémentaire doit leur être réservés.
- Toute publication ne peut excéder la dimension suivante pour un (1) espace de présentoir : 14 cm de largeur (5 ½ po) X 28 cm de hauteur (11 po). Si la publication excède cette largeur, un espace supplémentaire devra être réservé
- Toute publication de format inférieur à celui d'une carte postale est strictement prohibée
- Toute publication diffamatoire, qui porte atteinte à la moralité publique ou aux droits des personnes est interdite
- Toute publication en faveur du cannabis ou d'activités en lien avec ce dernier est interdite
- Tout encart ne peut être la version anglaise ou française de la publication
- Tout encart ne peut permettre la promotion d'une entreprise autre que l'entreprise cliente.

La Ministre se réserve le droit de ne pas distribuer toute publication jugée non-conforme aux critères susmentionnés ou contraire à toute loi en vigueur.

TOURISME / MONTREAL

RÉSERVATION DE PRÉSENTOIRS

Identification de l'entreprise

Nom : _____

Adresse : _____

Personnes-ressources

a) Signataire de l'entente

a. Nom : _____

b. Téléphone : _____

c. Courriel : _____

b) Responsable des livraisons (personne avec qui on communiquera pour obtenir votre publication)

a. Nom : _____

b. Téléphone : _____

c. Courriel : _____

Réservation(s) (veuillez encercler votre (vos) choix)

	Saison été *	Annuel **
1 – Bureau d'information touristique (BIT) Vieux-Montréal	N/A	525 \$
2 – Centre d'information touristique (CIT) de Québec	250 \$	430 \$
3 – BIT Vieux Montréal + CIT de Québec	N/A	955 \$

Identification de la (des) publication(s)

Titre 1: _____

Langue : _____

Format : _____

Titre 2: _____

Langue : _____

TOURISME / MONTREAL

Format : _____

Si vous avez plus de deux (2) publications, veuillez nous transmettre ces informations sur une autre page.

Information :

Louis St-Jean : st-jean.louis@mtl.org cc – Thomas Domenge : tdomenge@mtl.org